

FORMATION AIPR

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux



CONTEXTE

La nouvelle réglementation dite « DT-DICT » intégrée dans le code de l'environnement est applicable depuis le 1er juillet 2012. Elle prévoit entre autres une obligation de validation de compétence pour tous les acteurs du chantier à compter du 1er janvier 2018 à travers la délivrance de l'AIPR du niveau concerné.

PERSONNES CONCERNÉES

Toute personne affectée à gestion, à l'encadrement ou la réalisation de travaux à proximité de réseaux.

DÉLAI D'ACCÈS

- Pour les personnes qui mobilise leur CPF, un délai minimum de 11 jours permet aux stagiaires de bénéficier d'un vrai délai de réflexion et facilite l'annulation.
- En fonction des disponibilités de stages/sur demande.

DISPENSATEURS DE LA FORMATION

Reconnu compétent ayant suivi une formation et validation de compétences.

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Exposés interactifs pour la théorie, étude de cas
- Remise d'un support de formation
- Questions réponses, partage d'expériences

OBJECTIFS

- Appréhender la réglementation DT-DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers. Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs.
- Pouvoir réaliser des travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions.
- Comprendre les conséquences d'un dommage et savoir réagir.
- Pouvoir obtenir l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)

ACCESSIBILITÉ

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Nous consulter au préalable.

PRÉREQUIS

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Maîtrise de la langue française.
- Un test de 15 minutes sera réalisé avant chaque début de formation, afin d'évaluer le niveau du stagiaire.
- Posséder une expérience de travaux sur chantier

DISPOSITIF DE SUIVI

- Feuille d'émargement par demi-journée.

DURÉE DE STAGE & LIEU

- 1 journée de 7 heures de formation.
- Calendrier disponible sur www.egs-academy.com
- Intra Entreprise / Inter entreprise au sein de notre agence.

MODE DE VALIDATION

- Le stagiaire reçoit une attestation de formation.
- Cette formation permet au participant d'obtenir la certification AIPR.
- Test réalisés par un organisme testeur certifié..

CONNAISSANCES THÉORIQUES

- Les cas d'obligations de présence des exploitants.
- Les moyens de protection collective et individuelle.
- Les éléments de réseaux visibles sur le terrain.
- Pouvoir reconnaître des situations potentiellement dangereuses ou inattendues.
- Les règles pour les branchements.
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.
- L'obligation de récolement.
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents
- Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux
- Les documents nécessaires sur un chantier.
- Les piquetages et marquages au sol.
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux.

SAVOIR-FAIRE, PRATIQUE

- Mesures à respecter en cas d'accrochage.
- La règle des 4A.
- Déclaration de l'entreprise.
- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques.
- Les différentes classes de plan.
- Lectures de plan et nomenclature des réseaux.
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux